

ALLOCUTION

Excellence Monsieur le Ministre des Postes et Télécommunications de
l'Union des Comores

- Messieurs les Secrétaires Généraux et membres du Gouvernement,
- Messieurs les représentants du corps diplomatique et des organismes internationaux ;
- Messieurs les Directeurs Généraux et chefs d'établissements scolaires
- Honorables invités,
- Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir de me trouver ici parmi vous dans cette enceinte, pour célébrer la journée internationale des jeunes filles dans les technologies de l'information et de la communication communément connues sous l'acronyme des TIC.

Cette cérémonie visant à valoriser l'implication des jeunes filles dans le secteur des TIC, est une initiative créée avec l'appui des Etats Membres de l'Union Internationale des Télécommunications. Au-delà de cet hommage, cet évènement tend à éclaircir l'horizon en mettant en place, à l'échelle mondiale, un environnement favorable à l'épanouissement des jeunes filles et des jeunes femmes à travers des carrières dans un secteur en plein essor.

Cette année l'ANRTIC, l'organe chargé de la régulation du secteur par le Gouvernement, organise cette journée à travers diverses manifestations dans l'ensemble de l'archipel, pour donner plus de contenu à la thématique fixé par l'UIT qui n'est ni plus ni moins, que la place des jeunes filles dans un secteur porteur et à fort potentiel de croissance et de développement.

Mesdames et messieurs,

Force est de constater que dans un monde foudroyé par une crise économique sans précédent, les technologies de l'information et de la communication demeurent le seul et unique rempart, la seule et unique lueur d'espoir contre les effets pervers de l'économie de marché et les effets sociaux ravageurs pour ne citer que le chômage. Mettons toute nos forces et déployons toutes nos énergies en faveur d'un environnement attractif. C'est donc à travers des formations techniques de hautes qualifications que nous ouvrirons

aux jeunes filles et jeunes femmes de ce pays, les possibilités de leur autonomie et de leurs sources d'inspiration et d'imagination.

Mesdames et messieurs,

Ma présence ici, et encore moins mon soutien à cette noble cause, n'est pas le fruit du hasard. Vouloir faire gagner, ne serait-ce qu'avec une modeste contribution, c'est déjà tenir une promesse d'avenir pour les générations dont l'espoir repose sur nos actes et nos ambitions.

A travers mon implication et quoi qu'il advienne, je ne douterai pas un instant de la clairvoyance, des facultés et de l'intelligence qui habitent nos jeunes filles pour faire de ce secteur des TIC, un vivier pour l'emploi, un carrefour d'échange et un levier de développement.

Ensemble, nous devons relever le niveau de notre soutien pour que les jeunes filles comoriennes deviennent les ingénieurs de demain dans tous nos secteurs d'activités.

Les autorités en charge de l'éducation et de la formation ne sont pas en reste. Les formes et les méthodes d'enseignement ont fortement évoluées. Nous constatons tous les jours comment ces technologies peuvent servir une pédagogie où le traitement de l'information par l'élève lui-même prend de plus en plus d'importance et comment elles deviennent le fer de lance de la construction sociale des jeunes filles.

Notre détermination doit viser l'exploitation pleine et entière des potentiels des technologies de l'information et des communications au profit des femmes et des jeunes filles en œuvrant contre les disparités entre les hommes et les femmes.

Je profite donc de ma présence ici pour lancer un vibrant appel et solliciter tous les acteurs à prendre conscience de cette formidable chance portée par les incessantes innovations pour faire entrer les jeunes filles comoriennes dans l'ère qui est la leur. L'ère de la dématérialisation de tous les supports de l'information et de la communication.

L'ANRTIC en collaboration avec l'IUT fait appel à tous les acteurs de la vie économique et sociale, dans tous les secteurs de la société comorienne pour soutenir cette initiative, et encourager notamment les entreprises du secteur à développer des pratiques professionnelles en faveur de la promotion des jeunes filles et jeunes femmes dans le secteur des TIC.

DISCOUR DU MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS,
DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION CHARGE DES TRANSPORTS ET DU TOURISME.

- Excellence première dame des Comores et Marraine de la journée.
- Messieurs les directeurs généraux des établissements publics et établissements privés
- Monsieur le Directeur général de l'ANRTIC
- Messieurs les enseignants
- Messieurs les directeurs des établissements scolaires
- Etudiants et étudiantes
- Chers élèves ; distingués invités ; noble assistance ASSALAM ANLAKOUM.

La célébration de la journée Internationale des jeunes filles dans le secteur des TIC organisée par l'Autorité Nationale des Régulation des TIC vient à un moment où le Gouvernement de l'Union des Comores est plus que jamais conscient de l'importance capitale et cruciale des TIC dans le développement socio-économique de notre pays.

L'ignorant du 21ème siècle n'est plus celui qui n'a pas été à l'école mais bien celui qui ne maîtrise pas l'outil informatique, c'est dire, que l'omniprésence des Technologies de l'information et de la communication dans nos vies quotidiennes est aujourd'hui une réalité incontestable. Les TIC sont reconnus par leur génie transformation radicale mais, aussi comme l'un des leviers de la croissance économique.

Mesdames, messieurs

Le Gouvernement de l'Union des Comores n'a jamais fait l'économie de ses efforts et ses investissements en matière de TIC. Depuis deux décennies d'importants moyens sont mobilisées en faveur du développement du secteur pour ne citer que la téléphonie GSM ou la fibre optique et demain la 3G.

La politique du gouvernement dans ce secteur a défini une série d'objectifs qui tendent à :

1. Améliorer l'intégration des Comores dans l'économie mondiale à travers les autoroutes de l'information afin de permettre à tous d'accéder aux connaissances de base pour pouvoir communiquer en temps réel avec des partenaires de tous bords.
2. Mieux utiliser les TIC pour développer l'économie nationale en améliorant l'efficacité des services publics et la compétitivité des entreprises privées.
3. Favoriser la création d'emplois dans le secteur des TIC en facilitant la croissance d'entreprises locales spécialisées dans les TIC et fournir les services répondant aux besoins des administrations et entreprises comoriennes.
4. Utiliser les TIC pour favoriser la sécurité, le développement personnel grâce à un accès libre à l'information et au savoir.
5. Promouvoir et soutenir la culture nationale ainsi que les traditions locales par le développement d'applications et de contenus spécifiques.

Pour mettre en œuvre cette politique, des axes stratégiques d'intervention de l'Etat ont été identifiés, notamment:

1. L'amélioration de l'environnement juridico-réglementaire par la mise en place de la loi cadre des TIC et de l'Autorité de régulation
2. Le renforcement des capacités en ressources humaines au Ministère et à l'ANRTIC
3. La privatisation de l'opérateur historique
4. L'ouverture du marché à la concurrence
5. L'investissement dans le développement de l'infrastructure
6. Le développement de la diffusion effective des services et du haut débit
7. Le développement des applications telles que l'administration et le commerce électroniques, les soins médicaux en ligne, le télé-enseignement;
8. Le renforcement des capacités dans l'utilisation des TIC.

A ce jour, le niveau d'utilisation des TIC aux Comores peut se résumer ainsi :

Pour cent habitants, nous comptons

- 3 lignes fixes
- 37 lignes mobiles
- 0,7 ligne internet haut-débit

Comparé à un ensemble de 150 pays en développement, l'Union des Comores se trouve, selon les classifications de l'UIT, au 130^{ème} rang de l'indice de développement des TIC et nous sommes le 10^{ème} pays le plus cher au monde pour l'ensemble des services de communication. Pourtant, ce secteur offre d'innombrables opportunités pour le développement, la création de richesse et d'emploi.

C'est dire l'importance et l'urgence des réformes en cours visant à rompre avec le monopole public en privatisant l'opérateur historique et en introduisant la concurrence dans le secteur. Ces réformes sont un passage obligé pour la création d'une société de l'information dans laquelle, chacun aurait la possibilité de créer, d'obtenir, d'utiliser et de partager l'information et le savoir. Un espace dans lequel les individus, les communautés et les peuples puissent ainsi mettre en œuvre toutes leurs potentialités en faveur d'un développement durable et en améliorant leur qualité de vie conformément à la déclaration du Sommet mondial sur la Société de l'information, je cite :

« Nous, représentants des peuples du monde, réunis à Genève du 10 au 12 décembre 2003 pour la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information, proclamons notre volonté et notre détermination communes d'édifier une société de l'information à dimension humaine, inclusive et privilégiant le développement »,

JE VOUS REMERCIE.